

Groupe de travail (et de réflexion) des documentalistes

Composition du groupe :

Mathilde Fouchard (collège de Koutio, chargée de mission en documentation); Vincent Mouras (Lycée Lapérouse); Sabine Ollivier (Responsable du pôle documentaire du CDP); Sabine Rintz (Collège de Plum); Sylvie Girard (collège de Poya); Karl Surault (Collège d'Auteuil); Agnès Elie (Collège Louise Michel à Païta); Sophie Delorme (Lycée du grand Nouméa).

Questionnement :

Comment structurer le groupe ? S'assurer de sa pérennité ?

Rappel de l'historique de la discipline sur le territoire :

- Pas de politique documentaire académique ;
- Des fonctionnements très inégaux des CDI ;
- Une discipline liée aux mutations des TICE ;
- Une chargée de mission depuis 2 ans (4 heures/semaine).

Comment donner une lisibilité à la discipline ?

- La représentation de la discipline sur le site Internet de l'académie (création d'un site internet spécifique, comme il en existe dans 15 disciplines)

La venue de l'Inspecteur général EVS en août.

Informations du CDP – Sabine Ollivier

Proposition de prêts d'expositions dont celles des établissements que le CDP pourrait mutualiser.

Pb avec la plastification. Démarche en cours. Mail à venir pour interroger les établissements.

Rencontre avec M. Martz, Proviseur Vie Scolaire

Monsieur Martz se félicite de la réunion de ce groupe. Il rappelle qu'il y a beaucoup de chantiers à entamer. Il souhaite que le groupe fasse part des besoins des uns et des autres et que soient trouvées les réponses adéquates.

Question de l'inspection des documentalistes :

Réponse de M. Martz : avoir conscience que l'inspection peut aussi être négative et ne pas faire avancer dans la carrière.

Nous en sommes conscients ! L'inspection est un droit pour l'avancement de carrière. Il n'y a pas seulement la note qui entre en compte mais aussi le rôle de conseil, de cadrage des missions des docs, d'harmonisation des pratiques. Monsieur Martz propose de demander à avoir un IA-IPR référent qui viendrait à intervalles réguliers sur le territoire.

Statut des documentalistes sur le Territoire : Quid de la fonction après le transfert ?

Dans les années à venir, remaniement très important des évaluations des personnels, renforcement du poids de l'évaluation des chefs d'établissement.

Pas d'évolution pour la création du poste d'IA-IPR vie scolaire sur le Territoire.

Le rôle pédagogique de l'inspection ne sera plus celui d'aujourd'hui. Il ne restera à l'Etat que le contrôle, l'organisation.

Question : qui va assumer ce rôle ? Réponse : des correspondants pédagogiques.

Question : pour la documentation qu'est-il envisagé ? On n'en est pas encore à ce stade.

Monsieur Martz propose qu'une des fonctions du groupe puisse être de préparer ce qui se passera après la MADG .

Réfléchir aux fonctions des documentalistes. Essayer de prendre de la hauteur par rapport à ce qui se passe et envisager des pistes qui aideraient les responsables à prendre des décisions. Mettre en valeur le caractère particulier de l'identité professionnelle (site web pour lisibilité).

Quels sont les besoins des établissements calédoniens en matière info documentaire.

Dégager des missions, relever celles qui sont incontournables et à partir de là le VR pourra éventuellement dégager des moyens pour qu'elles soient réalisables en termes de compétences et de moyens.

Jeter les bases d'un politique documentaire académique, démarche qui a déjà été amorcée, sans succès faute de suivi. Des prérogatives ont été posées, des idées ont été lancées mais non suivies au niveau académique.

Il faut poser l'identité professionnelle des documentalistes. M. Martz pose la question des recrutements après le transfert ; la question du positionnement des documentalistes dans le socle commun.

Réfléchir à la question de la formation :

Développer la question de la formation ? Que peut proposer ce groupe en matière de formation ? Comment arriver à professionnaliser la discipline ? Fonction non rattachée à des examens.

Comment positionner le documentaliste dans le système calédonien ?

Nous demandons à ce que les documentalistes soient représentés lors des rencontres académiques organisées par le VR sur : les TICE, le socle commun, la réforme du lycée....

Nous redemandons à ce que les documentalistes soient inspectés au même titre que les enseignants d'autres disciplines (aucune inspection de carrière depuis 2007)

Trois groupes de travail se dessinent

Mise en œuvre du site internet des documentalistes sur ac-noumea.nc : donner une lisibilité aux missions et aux actions menées dans l'académie dans les CDI. KS, SR, AE

Etat des lieux des CDI en Nouvelle-Calédonie : créer un outil d'analyse et de synthèse pour déterminer et mettre en œuvre la politique documentaire académique ainsi que le pilotage de la discipline. SG, SD, VM

Semaine de la presse en NC du 25 au 29 JUILLET: préparation. SO, MF

Ouverture d'une rubrique DOCUMENTATION sur le site du VR

Faisabilité :

Nécessité d'avoir un webmestre : Agnès Elie se propose.

Cadre administratif : rencontre la webmestre du VR (Annabelle CAVARD ?) ; outils numérique (spip ?) ; Rémunération : au même titre que les webmestres des autres disciplines (voir avec l'inspection pédagogique).

Mise en œuvre et contenu :

Prévoir une réunion du groupe de réflexion pour l'architecture du site, sur les rédacteurs, sur le fonctionnement. Voir document joint : architecture du site, réalisé par Agnès.

Etat des lieux des CDI de Nouvelle-Calédonie

Objectif : Offrir un outil de pilotage pour définir une politique documentaire académique qui puisse se décliner sur tout le territoire. Travailler sur les disparités pour harmoniser l'action professionnelle des documentalistes.

Nécessité d'une photographie des CDI : ressources documentaires ; outils de travail ; aménagement ; actions développées...

Mise en œuvre :

Un questionnaire envoyé aux documentalistes par la voie hiérarchique (VR-PVS, chefs d'établissement, CDI).

Travail débuté autour de deux questionnaires réalisés en 2002 puis en 2008 qui n'avaient pas abouti. A finaliser en groupe lors de la prochaine rencontre.

Semaine de la presse (25 au 29 juillet 2011)

A l'initiative de Monsieur Lucien, Directeur du CDP, sensible à la nécessité de faire connaître et faire comprendre le rôle des media aux élèves, dans la société du XXI^e siècle.

Suivi et réalisé par Sabine Ollivier et Mathilde Fouchard.

- Bilan des établissements inscrits
- Bilan des projets pédagogiques proposés
- Listes des périodiques demandés par établissements
- Préparation de la semaine de la presse 2012
 - o Réalisation d'un document en ligne pour l'inscription : choix des titres avec nombre d'exemplaires espérés et descriptif des projets pédagogiques
 - o Amélioration des interventions des journalistes
 - o Mise à disposition des piles de journaux pendant les vacances pour permettre aux établissements de brousse de récupérer les documents
 - o Réalisation d'un plan de communication avec affiches, listes et coordonnées des établissements participants.

Cette opération n'aurait pas pu voir le jour sans la participation des NMCP et celle des Nouvelles Calédoniennes qui ont offert un nombre important d'inventus. Par ailleurs, quelques journalistes sont intervenus dans les classes à la demande des professeurs documentalistes.

Le CDP s'est chargé de récupérer les documents et de constituer les piles de journaux.

Un bilan sera réalisé lors des différentes réunions de bassin.

Conclusion :

Le groupe souhaite rencontrer Monsieur Le Goff, doyen de l'IG-Vie Scolaire :

- Les inspections non réalisées en documentation.
- Le défaut de formation professionnelle
- Le positionnement pédagogique des documentalistes en collège et en lycée :
- Le suivi des Maîtres auxiliaires. Mise en place d'un tutorat
- La création d'un poste IA-PR vie scolaire en NC.
- La reconversion en documentation sans cadre pédagogique.
- La formation des stagiaires (une lauréate au capes externe en 2011).
- La nécessité d'augmenter la décharge du chargé de mission en documentation

Prochaine rencontre : 23 août au lycée du grand Nouméa

Programme : Site internet et questionnaire CDI